

CHAPITRE VII

LES PRINCES BAVAROIS. — MONT-DE-PIÉTÉ. — CHIROUX ET GRIGNOUX. — FONTAINE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — HAcELDAMA ET MALE GOUVERNE. — BOMBARDEMENT. — HOTEL DE VILLE. — PIERRE LE GRAND A LIÈGE. — L'ÉVÊQUE-MÉCÈNE. — LES MUSICIENS LIÉGEOIS. — GRÉTRY.



ROESBECK mort, un neveu de l'empereur Ferdinand, Ernest de Bavière, devint prince-évêque de Liège. L'État liégeois semblait un apanage à joindre à de nombreux bénéfices ecclésiastiques étrangers. Déjà comte palatin du Rhin, évêque de Hildesheim, de Freisinghem, abbé de Stavelot, le prince bavarois reçut plus tard l'archevêché de Cologne, l'évêché de Munster. Absorbé par tant de domaines, presque toujours absent de Liège, Ernest avait à défendre la neutralité du pays liégeois contre les Espagnols et les Hollandais. Les Français intervenaient dans la guerre de religion, mais leur politique protégeait Liège neutre, sollicitée par les princes de Nassau, menacée par les Espagnols qui s'indignaient de ne point voir des citoyens catholiques courir sus aux protestants. Les bourgmestres reçurent un jour des lettres percées d'un poignard, brûlées aux quatre coins : injonction comminatoire de fournir armes et subsides. Un peu d'argent, l'habileté diplomatique de M. de Mailly, conjurèrent le danger (1602). Il devenait difficile de se procurer des ressources sans irriter les Métiers, rudement atteints dans leur commerce, toujours prompts à s'ameuter. L'un des bourgmestres de 1606, Henri de Trappé, réussissait dans les cas épineux. Après un banquet à l'Hôtel de Ville, le peuple liégeois se plut à fredonner que le prince était *attrapé*. Jean de Glen a représenté un bourgmestre de Liège de cette époque. En tête de la suite qui accompagnait chaque chef de la commune, on reconnaît le secrétaire de la Cité, distingué par le manteau rouge chargé de médaillons en argent repoussé et doré, que mentionnent les comptes des orfèvres attirés de l'Hôtel de Ville.

Un Liégeois, appelé à Liège Decort, puis en Espagne de Curt (1), suivant la mode pédantesque de l'époque latinisa son nom sous forme de Curtius. Il construisit, au bord de la Meuse, une opulente demeure que l'on admire encore, située à l'extrémité de la ville, quai de Maestricht, offrant une superbe vue sur le fleuve, les perspectives de Jupille, et même sur la Cité du haut d'un belvédère. La légende populaire de Mathieu Laensberg croit y découvrir un observatoire, comme elle parle aussi des 365 fenêtres, nombre égal aux jours des années normales. Ce riche hôtel passa pour une merveille. Philippe de Hurgés lui consacre une description détaillée, le compare à la célèbre demeure de Jacques Cœur à Bourges, et se résume en disant : « Cette maison mérite d'estre nombrée entre les plus belles de l'Europe ». Jean Curtius, comme on le nomma désormais, avait amassé une fortune extraordinaire, d'abord en exerçant diverses industries liégeoises ; surtout en devenant commissaire général des munitions nécessaires à l'armée des Pays-Bas, fonctions pour lesquelles il s'associa d'abord avec un sujet de Philippe II, selon un contrat retrouvé



BOURGMESTRE DE LIÈGE.

aux archives de Liège par M. van de Castele, puis dont il continua seul les lucratives entreprises. Le luxe de ce traitant, qui s'entourait d'une vraie cour princière, étonna les contemporains du pays et de l'étranger. « Riche comme un Curtius de Liège, » écrit M^{me} du Noyer dans ses *Mémoires historiques*. L'expression avait passé dans les dictons liégeois. En sa demeure opulente, le moindre détail était précieux. Pavages en coquettes mosaïques, cheminées en pierre sculptée, peinte et dorée ; boiseries en marqueteries d'essences variées, dessinant en camaïeux de jolis sujets, meubles incrustés d'ivoire, d'ébène et d'écaïlle, sièges et cadres fouillés avec hardiesse et profusion d'ornements ; montraient au XVII^e siècle l'habileté intelligente d'artistes industriels dont les traditions persistèrent en reflétant les goûts de chaque époque. Outre le superbe hôtel de Liège, les moulins agrandis de Gravioule sur la rive opposée, Curtius acquit un riche manoir à Vaux-sous-Chèvremont, la seigneurie

(1) CABRERA DE CORDOBA. *Felipe segundo*. Madrid 1874. T. I, p. 184.



MAISON CURTIUS.

de Vivegnis et ses coteaux couverts de ceps, plusieurs autres domaines. Nanti de lettres de noblesse par le roi d'Espagne, Jean Curtius fit souche de gentils-hommes, parmi lesquels figurent des bourgmestres de Liège et le poète connu comme baron de Waleffe. Les généalogistes lui attribuèrent une filiation remontant aux nobles Ysem de la Gueldre (1). La maison du quai fut-elle bâtie par un architecte satirique, ou l'enrichi s'amusait-il à rappeler son habileté? Parmi les sculptures en pierre réparties sur la façade, l'œil est frappé par les images du repas de la cigogne devant le renard dépité, l'opération de l'extraction de l'os au fond de la gorge du loup. Les autres sujets sont également empruntés aux apologues orientaux qu'Ésope avait condensés en grec, que Phèdre amplifia en vers latins, et que La Fontaine allait rajeunir et compléter en rimes françaises, destinées à exercer la mémoire de tant d'écoliers. Un rapide examen de la maison de Curtius, bâtie à la fin du XVI^e siècle, décrite en 1615 par Philippe de Hurgés, montre que l'ornementation sculpturale, où l'on voit les armoiries du propriétaire, date de la construction. On s'étonne donc d'entendre répéter et de relire qu'elle serait un prototype des illustrations de Grandville et de tant d'autres dessinateurs, prenant leurs sujets parmi les œuvres du fabuliste français, qui ne naquit qu'en 1621 et n'écrivit que longtemps après ces représentations curieuses, inspirées par Ésope, l'esclave éthiopien (2).

Ernest de Bavière flattait volontiers le riche Curtius. Lorsqu'il le sollicita de prendre la direction des *araines* de la Cité (3), il n'oubliait pas de qualifier son « cher et féal » de « seigneur d'Oupeye, de Grand'Aaz et autres lieux ». Le célèbre *pagador* trépassa l'an 1626. Son petit-fils eut l'honneur de recevoir dans l'hôtel Curtius et d'y traiter magnifiquement le prince d'Orange, revenant des eaux de Spa.

Avant la construction de la maison Curtius, la Meuse battait le pied des constructions adjacentes. L'opulent propriétaire créa une chaussée, où la Cité bâtit la porte de Hongrie, du nom du quartier voisin. L'époque moderne a rasé la porte, élargi le quai, et relié la rive gauche à la rive droite par le pont Saint-Léonard. Si Jean Curtius renaissait, il retrouverait son hôtel, mais n'aurait plus besoin de barque pour aller chercher l'emplacement de ses moulins de Gravioule.

Comme les livres, les maisons ont leurs destins. La demeure de l'ancien *pagador* destinée aujourd'hui à abriter le Musée archéologique, s'est métamorphosée d'abord en Mont-de-piété. La légende diabolique mentionnée par Alexandre Dumas dans son amusant *Liège à vol d'auberge* (4), pesait sur

(1) OPHOVEN. *Continuation du Recueil héraldique des bourgmestres*. P. 202.

(2) ZÜNDEL. *Ésope était-il juif ou égyptien? Revue archéologique*. Paris 1861. Nouvelle série. T. III, p. 354.

(3) SCHUERMANS. *L'Araine de la Cité. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. T. XV, p. 132.

(4) ALEXANDRE DUMAS. *Impressions de voyage*. Paris 1854. P. 182.

l'hôtel du fastueux munitionnaire. L'institution du prêt sur gages, à laquelle les Liégeois donnent encore le nom traditionnel de *lombard*, n'a point toujours joui d'une splendide installation ni de la protection des lois et des autorités. Exercée d'abord par les Juifs que Liège colloquait en *Chinstrée* (rue des Chiens), — rappelant le Fossé-aux-Chiens (*Houndsditch*) où l'on trouve de nos jours le petit bric-à-brac de Londres, — ce négoce puait l'usure, flétrie par une interprétation rigoriste de l'Évangile. Liège sanctionnait cependant les opérations de change par les *cris de monnaies*, évaluations officielles des nombreux types étrangers admis en cours. Les patriciens pratiquaient la vraie banque. Avances sur des marchandises venant d'Angleterre, comptes ouverts aux églises et à la Cité, sont relatés dans une charte de 1249. On y cite un Gérard *des Changes*, nom professionnel, devenu patronymique, qui reparait plusieurs fois dans l'histoire de Liège. Le *Miroir des nobles de Hesbaye*, de Jacques de Hemricourt, décrit longuement les armoiries et les généalogies de ces riches bourgeois de Liège. Les *Grands* de la Cité tenaient à enrichir leur famille. Les membres des vieux lignages, même des douze souches si hostiles à la plèbe, composant le tribunal des échevins, commerçaient sans être arrêtés par le souci de déroger. La noblesse des campagnes, bien féodale celle-là, s'alliait constamment avec l'opulent patriciat liégeois.

A côté de ce commerce au grand jour, des Lombards et autres Italiens prêtaient aussi sur gages. Probablement, ils se livraient à l'usure, qu'une sentence du concile de Lyon, présidé par le pape Grégoire X, condamna très sévèrement. Hocsem raconte qu'alors, bravant l'opposition des échevins gagnés et les cris de la foule des clients, Adolphe de Waldeck, armé de ses insignes épiscopaux, suivi de gardes armés, alla *févir de sa crosse* aux maisons des Lombards sur le Marché de Liège : portant les insignes du *Lion*, de la *Fleur de lis* et du *Cheval*, ajoute Foulon. Les gages, enlevés d'autorité, revinrent gratis aux déposants ; l'argent et tout ce qu'on ne put restituer aux propriétaires, passèrent aux pauvres. Les Lombards furent chassés (1302).

Avait-on voulu bannir la concurrence ou réprimer des abus commis par des étrangers dans des opérations clandestines? Vers le même temps, les changeurs liégeois, véritables banquiers, pratiquant le prêt, même sur gages, sur bijoux, se constituaient en confrérie (corporation) (1). La Cité les reconnut par la *Lettre des Cambges* (1317).

Malgré l'édit qui les avait bannis, les *Lombards*, ainsi que le peuple nommait les petits prêteurs sur gages, reparurent à Liège. Un auteur rapporte même qu'en

(1) F. HÉNAUX. *Les Banquiers liégeois au XIV^e siècle. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. T. III, p. 313. — Cf. même recueil, t. VII, p. 523.

1394, la liberté de leurs opérations fut reconnue ; qu'on accorda le droit de bourgeoisie à ces bailleurs de fonds, les exemptant des tailles, des corvées, du service militaire. Jean de Hinsberg en favorisa trois, d'origine italienne : moyennant redevance, il leur accorda privilège d'opérer leur négoce dans la principauté. La Cité cependant continuait à sévir contre l'usure. Lorsqu'un frère mineur, Jenesius, vint prêcher à Liège une croisade pour reprendre Constantinople, croisade jurée par le duc de Bourgogne au milieu des cérémonies théâtrales du *Vœu du faisan*, mais qu'il n'entreprit jamais, disant : « Les Turcs pour moi sont les Liégeois », le seul effet, dit le *Recueil des bourgmestres*, fut que l'autorité communale rendit quelques ordonnances contre les usuriers, les blasphémateurs, les lieux de débauche (1454).

Comme son prédécesseur, Louis de Bourbon privilégia des prêteurs sur gages étrangers. Il demanda préalablement aux échevins s'il appartenait à la Cité de concéder la création d'établissement de prêt. La réponse officielle, *record*, déclara que les *Paix* ne parlaient nulle part de l'érection de *lombards*, et que quant aux étrangers pratiquant ces opérations, prohibées par les lois et l'Église, jamais le tribunal de l'État liégeois n'avait été appelé à statuer sur leurs différends. L'évêque, se jugeant maître, concéda à deux Piémontais et à leurs associés licence de dix-huit années, « à l'exclusion de tous autres *Juifs publics ou Lombards* ». Au prix de cent florins de Hollande, payés chaque année, le prince céda d'importants privilèges : franchise d'impôts, exemption de corvées et services militaires, droit de se faire rembourser le montant des prêts même sur objets reconnus provenir de vol, autorisation de vendre les gages déposés après un an et un jour « et en ceci on devra les croire sur parole, sans autre preuve » (1458). Louis de Bourbon enjoignit à l'autorité ecclésiastique de ne rien dire pour troubler le commerce de ses protégés ; et comme il semble que la magistrature de Liège ait poursuivi ces prêteurs étrangers, le pape manda par bulle de s'opposer en pareil cas aux bourgmestres, conseiller, jurés et citoyens de la Cité (1462).

Le souvenir d'Adolphe de Waldeck gênait peu le neveu de Philippe de Bourgogne. Les évêques qui vinrent après réagirent également. Les statuts synodaux de 1618 excluent cependant des sacrements et de la sépulture ecclésiastiques les *usuriers manifestes* (1). Groesbeck créa un Mont-de-piété officiel, conforme aux canons du concile de Trente, en attribuant aux pauvres tous les bénéfices réalisés par le prêt sur gages. Ernest de Bavière, s'inspirant de l'Italie, enrichit cette institution, encore peu comprise, par des ressources puisées à une source corrompue. Les amendes, comminées en présence d'un légat du

(1) SOHET. *Institutes de Droit*. Livre III, tit. XVIII, 3.

pape, contre les mariages clandestins et les dévergondages de ceux que les bénéfices ecclésiastiques auraient dû rappeler à une vie exemplaire, tombèrent dans la caisse du Mont-de-piété (1535). Ferdinand de Bavière, par des prescriptions détaillées, régularisa l'institution dont il se déclare le promoteur (1622). Il importait, écrit le P. Bouille, d'exterminer les *usuriers-sangsues*. Plusieurs édits successifs protégèrent l'établissement officiel, défendant toute concurrence privée, frappant d'une amende de cinquante florins d'or quiconque tiendrait un *lombard* ou prêterait sur gages.

Aussi étrange que le changement de destination du fastueux hôtel Curtius, fut la transformation d'une maison de plaisance, située Outre-Meuse. Le prince Ernest de Bavière l'avait achetée d'un certain Porquin, jadis l'un de ces prêteurs dits Lombards, auquel la voix publique reprochait des bassesses méprisables (1).

Comme la plupart des grands de son époque, Ernest de Bavière, qui somma d'une couronne ducale les armoiries du prince de Liège, cherchait les secrets de l'alchimie. « Il n'y avait pas de principicule qui n'eût, caché dans un coin de son palais, dit Tissot, un laboratoire secret où l'on travaillait à la fabrication de la pierre philosophale. » Au roi Auguste de Saxe, l'un de ces chercheurs du *grand œuvre* fournit le secret de la porcelaine qui illustra le nom de Meissen. Le petit château d'Outre-Meuse, où Ernest de Bavière transporta les alambics allumés d'abord dans une tour du Palais, pila dans ses mortiers les éléments de la *poudre transsubstantiatrice*, chercha à distiller l'*élixir de longue vie*, se transforma en hôpital. Dégoûté de ses essais infructueux, le prince céda ce domaine, la *Maison de Bavière*, à une association d'ecclésiastiques et de bourgeois dirigée par Martin Didden (1603). Le nom de *Bavière* resta à l'asile de bienfaisance, que Liège vient de démolir pour créer aux prés Saint-Denis un établissement plus vaste et plus salubre.

Toujours disposés à subventionner ces *maisons de Dieu*, les sujets d'Ernest de Bavière virent une veuve, Gertrude Counotte, fonder un hospice d'orphelins et lui léguer toute sa fortune.

La discorde surgit entre le prince et la Cité à propos d'une gabelle sur la bière. Ernest réorganisa les Métiers. Chaque citoyen dut se faire inscrire dans l'une de ces corporations, en suivre les réunions. L'élection des bourgmestres, à la Saint-Jacques, releva du sort : par des tirages à trois degrés entre les membres des Métiers. Le règlement de 1603 reçut un accueil favorable de la bourgeoisie de Liège. L'empereur modifia cet article constitutionnel, dont le peuple liégeois réclama le maintien.

Ernest de Bavière avait obtenu que son neveu Ferdinand, alors âgé de

(1) POLAIN. *Liège pittoresque*. Liège 1842. P. 107.

onze ans, obtint la coadjutorie (1601). En 1612, celui-ci recueillit la succession de l'État liégeois. L'avenir lui réservait, en outre, l'archevêché de Cologne, les évêchés de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim, l'abbaye de Stavelot, Berghestadt, etc., quoiqu'il ne prît, pas plus que son oncle, les ordres de prêtrise. Le pape néanmoins l'autorisa à distribuer librement tous les bénéfices ecclésiastiques dépendant de sa crosse épiscopale : concession périlleuse, dit un chroniqueur, appât tendu aux flatteurs, proie offerte aux complaisants substitués à de sages conseillers. A la diète de Ratisbonne, l'empereur Mathias rétablit le règlement de Hinsberg, peu modifié, pour l'élection des bourgmestres de Liège, pierre d'achoppement entre les évêques et les citoyens. Les Métiers protestèrent vainement.

Les États avaient refusé l'établissement d'un impôt sur les fenêtres, proposé par le prince. Ferdinand s'irrita. Il appela des commissaires impériaux pour faire respecter la décision de l'empereur. Un long mémoire, les *Cinquante-huit articles*, « tant pernicieux à la bourgeoisie et liberté », écrit un contemporain, dénonça à la Chambre de Spire les libertés communales jugées inadmissibles par celui qui avait, lors de son avènement, juré de respecter les franchises séculaires, tant de fois reconnues par l'Empire, visées par les Paix constitutionnelles.

La cité répondit au manifeste autoritaire qu'appuyait le chapitre. La Chambre aulique tardant à se prononcer, le prince sollicita une occupation militaire, qu'on redouta lorsque le détachement de Henri de Berghes parut dans la banlieue. Les élections magistrales devinrent tumultueuses. Le moindre incident provoquait une émeute. Le duc de Saxe-Weimar, traitant à l'*Hôtel de l'Aigle noire* le bourgmestre Nicolas de Plainevaux, fit tomber le chapeau du magistrat, qui ne se découvrait point lors d'une *santé* proposée par l'amphitryon. Plainevaux sort en criant qu'on l'insulte. Les bourgeois envahissent l'hôtel, frappent les gentilshommes. Un favori du peuple, ancien bourgmestre, Guillaume Beeckman, survient et apaise le tumulte (1626) (1). Réélu bourgmestre, Beeckman meurt ; on accuse le prince d'empoisonnement. Son ami Sébastien La Ruelle hérite de sa popularité. Rentré à Liège, le prince édicte un règlement conforme à celui d'Ernest de Bavière (1631).

La Cité restait houleuse. Les armées hollandaise et espagnole campaient près de Liège ; les bourgeois donnaient la chasse à ceux qui se hasardaient dans la Cité, les tuant à coups de pistolet jusque dans les cloîtres des églises. Les *Chiroux* s'organisèrent. On donna ce nom à une compagnie volontaire de jeunes gens, « advocatons et autres braves jeunesses », chaussés de larges culottes blanches qui les firent assimiler à une espèce de bergeronnettes commune sur

(1) Dr B..Y (Bovy). *Promenades historiques dans le pays de Liège*. Liège 1839. T. II, p. 229.

les rives de la Meuse. Partisans du pouvoir de l'évêque, ils se constituèrent, afin d'empêcher que le peuple n'arrachât au supplice Simonet, ancien conseiller de la Cité. Rangés sur le Marché, ils protégèrent l'exécution (1632). Le peuple les invectiva du cri de *Chiroux*. Ils répondirent en traitant leurs adversaires de *Grignoux* (grincheux, grognards). Ces noms restèrent à deux partis politiques, dont les luttes ardentes devinrent sanglantes. Les *Chiroux* obéissaient au prince et au chapitre, se montraient favorables aux Espagnols. Les *Grignoux*, soutiens des idées démocratiques, sympathisaient avec la France qui promettait de protéger la neutralité. Selon l'usage liégeois, c'est dans l'église Saint-Antoine que les *Chiroux* s'unirent par serment. Le sanctuaire du couvent des Cordeliers (Frères-Mineurs), bâti par un citoyen de Liège, Sébastien Dewez, avait reçu des subsides de la Cité. En échange, des salles étaient réservées à l'assemblée où les bourgmestres rendaient, au peuple, compte de leur gestion. L'élection des gouverneurs des Métiers avait aussi lieu aux Frères-Mineurs. D'autres réunions se tenaient dans ce bâtiment, voisin du Marché et de l'Hôtel de Ville. L'une de ses cours abritait les pièces d'artillerie remisées pour défendre, en cas de besoin, la maison communale.

Au milieu des troubles provoqués par les factions des *Chiroux* et des *Grignoux*, les bourgmestres s'occupaient des fontaines publiques. Une balustrade orna la corniche de la fontaine du Marché. La rue Hors-Château vit s'élever la fontaine monumentale de Saint-Jean-Baptiste.

Les sources sont nombreuses dans le sol de Liège. Les moines annalistes en citent plusieurs dont l'apparition est rapportée comme miraculeuse. Nous avons rappelé les récits relatifs à l'eau qui alimenta la première fontaine du Marché et au *ri* (ruisseau) de Coqfontaine.

Liège profita aussi des eaux potables que les célèbres *araines* amenaient des terrains houillers situés sur les collines voisines. Ce mode de démerger les couches exploitées remontait à une haute antiquité, s'il faut croire à la date que notent les chroniqueurs à propos de l'*œil* (embouchure) de Richonfontaine. Les habitants auraient pu se rafraîchir là où se construisit la Cour des mineurs, dès les premières années de notre ère. Il est certain qu'à partir de la fin du XII^e siècle, lorsqu'on exploita industriellement la houille aux environs de Liège, on creusa les longs canaux souterrains qui asséchaient les bures. De riches monastères, des capitalistes, sollicités parfois par le prince, comme agit Ernest de Bavière auprès de l'opulent Curtius, entreprirent ces travaux lorsqu'ils devinrent considérables. Un droit sur l'extraction rendue possible, rétribua leurs avances : le *cens d'araine*, objet des soins des *Voirs jurés du charbonnage*, nid à procès encore aujourd'hui.

Avant de s'écouler dans la Meuse, les *araines* alimentaient les habitants de Liège. La Cité monopolisa même, au profit de tous, certains de ces cou-

rants salubres et abondants : *les franchises araines* (1). De là, tant de belles fontaines qu'admirent tous les étrangers passant par Liège. Marguerite de Navarre s'en émerveille, Guichardin les décrit, Philippe de Huges note, en 1615 : « Comme en toutes les places publiques de Liège soient des fontaines magnifiques pour la commodité des habitants, voire et les particuliers en ayant à peu près chacun une à la maison. »

Nous avons parlé déjà de la grande fontaine du Marché, supportant le Péron. Les bourgmestres de 1633, Jean de Meuse et Jean de Liverlo, en firent dresser une autre dans la rue Hors-Château. L'architecte chargé du travail ne fit point preuve de talent. La construction, massive et sans élégance, réclama bientôt des réparations (1667). Pour la couronner, le sculpteur Delcour posa une figure en bronze de Saint-Jean-Baptiste, que la Cité ordonna, à l'orfèvre Termonia, de dorer richement (1719), comme les autres bronzes du maître : crucifix de la Dardanelle sur le Pont des Arches, Vierge et lions de la fontaine de Vinave d'Ile. Une grille, œuvre de G. Lincez, entourait la fontaine Saint-Jean-Baptiste.

La sculpture de Delcour désarma les critiques. Un gentilhomme français écrivait en 1778 (2) : « L'architecture de la fontaine Saint-Jean est mauvaise, dans toute la plénitude de l'expression ; mais le Saint-Jean dont elle est surmontée, est une excellente chose : c'est dommage qu'un luxe mal entendu ait pu déterminer à faire dorer ce beau morceau ; cette opération (qui ne peut flatter que l'œil du vulgaire) lui fait incontestablement du tort. »

Nous ne discuterons pas l'opinion de l'ancien capitaine, si dédaigneux de notre vieux Palais dont il déclare la cour « d'un mérite moins que médiocre ». Disons seulement qu'aujourd'hui, toute trace de dorure a disparu et qu'on peut regarder, sans éblouissement, la statue originale de Delcour et le bas-relief représentant le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain.

L'enceinte de la ville sur la rive droite, le *Grand Rempart*, d'Amersœur à la Tour en Bèche, protégea Liège contre les incursions des Croates bloquant la Cité, sous la conduite de Jean de Weert. Une tentative, avortée, contre l'Hôtel de Ville porta à augmenter le contingent de la milice, soldée aux frais de la commune.

L'assassinat de l'ancien bourgmestre La Ruelle, chef du parti des Grignoux, fit éclater une émeute. Invité à un dîner chez le comte de Warfusée, *banquet tragique* d'après les brochures du temps, La Ruelle tomba victime d'un odieux guet-apens. Des soldats espagnols, conduits par un moine défroqué, Grandmont, entrèrent par le jardin donnant sur la Meuse. Sur l'ordre exprès du comte, ils

(1) DE CRASSIER. *Traité des arènes*. Liège 1827. P. 30.

(2) *Voyage d'un amateur des arts*, par M. DE LA R^{ue}, Écuyer, ancien Capitaine d'Infanterie au service de France, etc. Amsterdam 1783. T. IV, p. 188.



FONTAINE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

pénétrèrent dans la salle du repas, écartèrent les dames, l'envoyé de France et quelques autres convives. Les soldats s'acharnèrent sur La Ruelle. Le peuple avait observé la descente des Espagnols de Saint-Martin à la Sauvenière, leur traversée en bateau, leur admission dans la maison dont la façade s'ouvrait place Saint-Jean. Il envahit le repaire, massacra tous les coupables, puis courut dévaster les couvents des Carmes et des Jésuites, présumés complices d'un forfait dont on attribua le projet au prince (1637).

La Paix de Tongres rétablit une entente passagère entre Liège et Ferdinand de Bavière, résidant presque constamment aux environs de Cologne, qui vint passer un mois à Liège. Trois ans plus tard, une inondation emportait le Pont des Arches, bordé de boutiques, au milieu desquelles s'élevait une chapelle, vis-à-vis du poste des arbalétriers (1643). Après l'élection orageuse de 1647, les bourgmestres de Bex et Rolans cherchèrent à reconstruire le Pont des Arches. Une collecte volontaire ne fournit qu'une somme insignifiante. Les Métiers votèrent un impôt spécial : le clergé et la noblesse, arguant de leurs privilèges, refusèrent de contribuer à ce travail d'utilité publique. La première pierre ne fut posée qu'en 1648, et l'ouvrage s'acheva en 1657, au milieu d'une fête populaire.

L'un des bourgmestres qui commencèrent les travaux, Jacques Hennet, périt à Jupille, dans une rencontre des citoyens et de l'armée du prince, lequel marchait à la conquête de sa capitale, qui lui avait fermé la porte Saint-Léonard. Trois mille Allemands avaient forcé l'entrée par Saint-Laurent. En vertu d'une capitulation qu'on nomma la *Male Saint-Gilles*, le commandant en chef des troupes, neveu du prince, Maximilien-Henri de Bavière, que le chapitre venait de recevoir comme chanoine tréfoncier, puis d'élire grand doyen de la cathédrale, entra en maître absolu dans la Cité (1649). La statue de Beeckman, érigée sur la fontaine sise au nord du Marché fut abattue, les portraits de La Ruelle proscrits. On exposa sur la porte Saint-Léonard la tête de Wathieu Hennet, frère du bourgmestre tué à Jupille. Celles de Barthélemy Rolans et d'autres amis du peuple, exécutés par sentence des échevins, servirent aussi de sanglants trophées de victoire. Un nouveau *Règlement* attribue au prince la moitié des nominations magistrales, et les pouvoirs des magistrats sont réduits. Les assemblées ou processions des Métiers sont interdites. Un édit limite la compétence du tribunal des XXII.

Pour assurer la répression des mouvements démocratiques, on établit une citadelle au-dessus de Liège. Les bourgeois la flétrirent du nom de HACELDAMA, comme le champ payé par Judas des trente deniers bibliques : chronogramme, selon un usage constant de Liège, de l'érection de la fortification destinée à attirer tant de suites funestes. Des impôts soldèrent l'armée allemande. On bannit de la ville les membres de l'État noble qui s'étaient opposés à l'érection de la citadelle. Maximilien-Henri, pourvu de la coadjutorie, interdit à ces

huit gentilshommes de se représenter à Liège, les ordres étant donnés de les repousser à coups de mousquet.

La Cité réduite en servitude, Maximilien-Henri succéda à son oncle comme prince-évêque de Liège (1650). L'archevêché de Cologne, l'abbaye et la principauté de Stavelot, se joignirent à ses titres. Plus tard, il hérita également des évêchés de Hildesheim et de Munster. Contrairement à ce que Liège avait vu depuis cent trente et un ans, dit M. de Crassier (1), le nouvel évêque de Liège se fit prêtre.

Un impôt de mouture, l'*œil du moulin*, réclamé par Maximilien-Henri lorsqu'il passa par Liège à l'occasion des funérailles de son prédécesseur, raviva le mécontentement des bourgeois dont le commerce souffrait cruellement des derniers événements et de la présence d'armées étrangères autour de Liège. Le traité de Westphalie, clôturant la guerre de Trente ans qui avait ruiné la Hanse, comme le constata la réunion de Lubeck, laissait persister inquiétudes et armements menaçant les États neutres. Dans Liège, des séditions militaires éclatèrent parmi les mercenaires du prince. On chargea de fers les meneurs, avant de les pendre aux grillages des boutiques. On les promena dans la ville chargés d'un écriteau sur lequel les Liégeois lisaient : *Ainsi seront traités tous rebelles à Son Altesse, à ses ministres ou à ses officiers*. Le vieux bourgmestre de Bex, l'avocat Grandjean, furent enlevés de Herstal, terre encore française que le prince allait échanger contre Mariembourg. La tête du respectable défenseur de la commune liégeoise tomba sous le glaive de l'exécuteur criminel.

La citadelle menaçait la Cité. Une conspiration s'ourdit afin de la surprendre. Trahi par l'abbé de Saint-Gilles, le chanoine Maret subit la *question*. D'après les savants annotateurs du Paweilhars, ces tortures pour amener un aveu, ne passèrent point dans les coutumes liégeoises aussi tôt que dans les autres pays où la législation se forma du droit romain : ce n'est qu'au xv^e siècle, sous l'influence des lois de l'empire d'Allemagne, que Liège connut la terrible question, disent MM. Raikem et Polain. Vaincu par la douleur, Maret avoua; on le décapita. Léonardi essaya vainement de se défendre : le sous-mayeur Germeau le frappa au cœur, et l'exécuteur trancha la tête du cadavre. Barazet, fabricant de cuirs dorés, arraché d'un lieu d'asile, subit aussi le dernier supplice sur l'échafaud dressé au milieu du Marché.

La citadelle créa des conflits. La guerre entre Louis XIV et la Hollande avait rapproché de Liège l'armée française. Avant de l'entreprendre, Louis XIV écrit à ses très chers et bien aimés Liégeois « qu'il avoit mandé à son envoyé, M. de Maisons, de leur répéter qu'il avoit soin de protéger et conserver leur liberté et neutralité contre ceux de leurs voisins qui pourroient avoir la pensée d'entreprendre

(1) *Recherches et dissertations*. Liège 1845. P. 432.

quelque chose à l'encontre (1). » Pendant le siège de Maestricht (1672), le roi de France, campé vers Haccourt, vint, avec quelques cavaliers, contempler Liège de la hauteur de Bernalmont. Il laissa au curé de Sainte-Foi, qui lui fit offrir un bouquet par une jeune fille, cinquante pistoles à distribuer aux paysans dont son escorte avait foulé les récoltes. Trois ans plus tard, par stratagème ou connivence du commandant, une troupe française s'emparait de la citadelle de Liège.

Après un an de négociations diplomatiques, le maréchal d'Estrades fit sauter les remparts, brûler casernes et habitations. Le peuple liégeois se réjouit, croyant à un affranchissement. Les Métiers reparaissent, l'Assemblée abolit les gabelles sur la bière et le sel; on nomme, comme par le passé, des bourgmestres; les vieilles libertés sont hautement revendiquées. Éclaircie passagère, météore fugitif et décevant. De son château de Bonn, Maximilien-Henri, cédant en apparence, sollicite l'appui militaire de l'empereur. Une armée ramène l'évêque. Les bourgmestres Renardi et Macors sont décapités, leurs adhérents mis à mort. Gillotton s'enfuit avec l'une des clefs magistrales et meurt en exil. N'osant cependant irriter la France en reconstruisant la citadelle, le prince, bravant la défense de bâtir sur le Pont des Arches, coupe cette voie de communication d'une porte fortifiée, la *Dardanelle*, que Liège nomma *Male gouverne* (méchante oppression). Au haut de cette poterne rétrécissant le passage, entre huit canons, on hissa le *Grand Crucifix* de Delcour qui, depuis 1633, couronnait la pierre du parapet portant les noms des bourgmestres et des citoyens aux soins desquels la Cité devait son beau pont, dorénavant profané. La Dardanelle ne fut démolie qu'en 1791 et le crucifix put alors être remis à son ancienne place.

Maître absolu de Liège, le prince abolit l'organisation communale et confia à une *Régence* de six personnes l'administration civique. Puis, en 1684, il édicte un nouveau règlement, plus sévère que celui de 1649. Les XXXII Métiers, si chers au peuple, sont supprimés. Seize *Chambres*, de trente-six personnes chacune, parmi lesquelles dominant les patriciens, remplacent les corporations. Le prince choisit l'un des bourgmestres et la moitié des conseillers. Les autres sont élus par les Chambres sur une liste triée, d'après un système compliqué laissant large part à l'influence princière. L'élection n'a plus lieu le jour de saint Jacques. Déchirant les libertés communales, Maximilien-Henri voulait effacer les souvenirs.

Le règne du prince bavarois, qui a trouvé des apologistes, fut désastreux pour Liège. Aux deuils patriotiques, à la dévastation des campagnes, s'ajoutèrent des contributions forcées. « Les Liégeois se trouvent tellement ruinés, écrit un publiciste de l'époque (2), qu'ils ne sauraient se rétablir, quand la paix durerait

cent ans. » Si Liège domptée sembla calme, l'Europe ne jouit point d'un long repos réparateur.

Les guerres de Louis XIV portèrent à Liège de terribles contre-coups. Pour sauvegarder la neutralité, le successeur de Maximilien-Henri de Bavière, Jean d'Elderren, élu contre le candidat de la France, dut accéder au traité de Versailles, stipulant que la citadelle de Liège serait définitivement rasée, sauf un bastion dominant la Cité. Sous la pression de l'Empire, Liège se déclara contre la France. Après la prise de Mons par Louis XIV, une armée, commandée par le marquis de Boufflers, s'empara de la Chartreuse; de là elle attaqua la ville. Bombardée à boulets rouges, la Cité s'embrasa (1691). Au milieu des ruines fumantes, le massif des maisons entre le Marché et la Meuse s'abîma; le pont d'Île s'écroula. L'armée française incendia en outre le faubourg d'Amercœur et les hospices de Cornillon, à sa portée. Les Français partis, Cohoern fortifia la Chartreuse et traça des lignes de défense embrassant toute la rive droite de Liège. On s'appliqua à reconstruire les quartiers ruinés, mais le voisinage des armées arrêta les mesures concertées entre l'évêque et les bourgmestres. Comme s'il s'associait aux épreuves de la patrie, le Péron s'écroula sous un ouragan.

Liège réclamait son palladium. Delcour rétablit la grande fontaine avec son symbolique couronnement (1696). Modifiant le type séculaire, il l'enjoliva. Au haut d'une colonne de marbre blanc, trois Grâces soutinrent la pomme de pin. Sur des supports latéraux, l'artiste posa six bustes que les bourgmestres de Lohier et de Liverlo firent transporter dans le vestibule du nouvel Hôtel de Ville afin de les abriter des intempéries (1717). Le temps et les événements y ont respecté ces œuvres d'art.

Joseph-Clément de Bavière succéda à Jean-Louis d'Elderren. Une nouvelle guerre à propos de la succession au trône d'Espagne, rompit la paix proclamée à Ryswick.

Prise de Liège par les Français qui campèrent à l'ancienne citadelle, puis s'établirent dans la ville; évacuation à l'arrivée des Alliés que conduisait le duc de Marlborough. Les Français se retirèrent sur les hauteurs, mais Liège capitula. Les glacis de la citadelle emportés d'assaut, la Chartreuse brûlée par les troupes de Louis XIV avant leur retraite, le comte de Sinzendorff prit possession de Liège au nom de l'empereur (1702). Un Conseil privé, nommé par ce plénipotentiaire, se substitua au prince. Le bourgmestre nommé par l'évêque déposé, Guillaume de Louvrex, géra, seul, l'administration communale. Trois ans durant, Sinzendorff désigna les bourgmestres à élire. Le comte de Welz vint le remplacer à Liège. On réparait quelques points des fortifications ruinées, tandis que l'évêque prenait les ordres de prêtrise à Lille,

(1) CAPEFIGUE. *Louis XIV et son gouvernement*. Bruxelles 1842. T. I, p. 121, note 4.

(2) *Nouveaux intérêts des princes de l'Europe*. Cologne 1686. P. 216.

d'où le prince Eugène réduisit l'armée du maréchal de Boufflers à battre la chamade et à rendre la place. La bataille de Malplaquet, d'autres défaites moins importantes, mal compensées par la victoire de Denain, amenèrent une suspension d'armes, puis la paix d'Utrecht.

En attendant la rentrée de l'évêque, on commença de rebâtir l'Hôtel de Ville. Déjà, Liège se relevait; des lanternes publiques éclairaient durant la nuit.

Aucun édifice historique ne subit de plus tristes péripéties que l'Hôtel de Ville de Liège. Plusieurs fois, les désastres des guerres le détruisirent de fond en comble. Malgré le respect consacré par sa destination, l'émeute l'ensanglanta souvent. L'ancienne capitale de l'État liégeois, la Cité aux antiques libertés, aux franchises démocratiques si chèrement conquises, si vaillamment défendues, n'a pas conservé et n'a même jamais possédé, comme les villes flamandes, une de ces imposantes bâtisses dont artistes et historiens admirent la majesté grandiose.

Sur l'emplacement précis de l'hôtel actuel se succédèrent, depuis les origines de Liège, une série d'édifices destinés au service municipal : tout près de la colossale cathédrale, vis-à-vis du Marché où le peuple s'assemblait autour du Péron, en face de l'extrémité du Palais, à côté du *Destroit*, siège du tribunal des échevins. L'incendie général attisé par les Normands en 882, fit disparaître les bâtiments municipaux de Liège. Halles et constructions servant aux réunions du peuple sont de nouveau brûlées par les envahisseurs brabançons (1212).

La Maison de Ville reparut cependant (1287), puis s'appela la *Violette* (1294). Le peuple y installa ses *Maîtres à temps* dès que Henri de Dinant eut conquis la commune. La coutume s'introduisit d'y célébrer par un gai festin chaque *renovation magistrale*. Reconstituée et agrandie à l'aide d'une subvention des *Lombards* (prêteurs sur gages) admis à la bourgeoisie et au libre exercice de leur négoce (1394), l'Hôtel de Ville fut réuni par un pont de bois au *Destroit*. La maison du peuple, depuis Jean de Bavière, retomba sous la domination des nobles échevins (1408). Jean *sans Pitié* mort, le pont disparut (1418). Il se redressa quand Charles le Téméraire eut asservi Liège (1468), fut rompu de nouveau quand la commune liégeoise se sentit libre (1477). Libérée du joug, Liège résolut même de relever un nouvel Hôtel de Ville sur la bâtisse dévastée par les soldats de Bourgogne (1480). Les troubles politiques, l'état des finances, dit M. F. Hénaux (1), retardèrent l'achèvement des travaux jusqu'en 1498.

Le nouvel Hôtel de Ville offrait un clocher entre deux tourelles. En 1516, on y plaça la cloche d'alarme, jusqu'alors réservée à une tour de la cathédrale.

(1) *Notice sur l'Hôtel de Ville de Liège*. Liège 1852. P. 6.

Sur la façade de l'édifice communal, on voyait l'aigle impériale, au vol éployé, surmontant les blasons des XXXII Métiers. Autour d'un Péron, les armoiries des *bonnes villes* du pays, fédérées avec la commune liégeoise; au-dessous, en lettres d'or, des distiques célébrant l'union et la concorde.

Liège affirmait ainsi sa politique communale et ses vieilles libertés, qui faisaient écrire à la célèbre duchesse de Longueville, l'héroïne de la Fronde : « Les privilèges des bourgeois et l'autorité des magistrats que le peuple eslit, donnent, à la ville de Liège, les avantages des Républiques (1). »

Le bombardement de 1691 sembla révéler que les Français avaient pris pour point de mire la fontaine centrale du Marché. Les boulets lancés contre le Péron renversèrent l'Hôtel de Ville de fond en comble. On ne put commencer à rebâtir ce monument pacifique qu'en 1714. Grâce à la paix d'Utrecht, Liège espérait rester à l'abri de nouveaux désastres. La pose de la première pierre s'entoura d'un cérémonial pompeux. Une *pasqueye* chanta la joie du peuple, lequel espérait qu'avec la maison officielle de ses bourgmestres, renaîtraient les vieilles libertés, et que de génération en génération on redirait avec le barde anonyme :

Vive à jamaye li noble Ligeois!

La paix assurée par le traité d'Utrecht, le prince Joseph-Clément de Bavière rentra dans Liège, après avoir été quatorze ans absent de l'État liégeois (1715). Trompettes et timbales, acclamations populaires, salves de canon, illumination générale, pyramides lumineuses sur les places publiques, feux d'artifice, chronogrammes, emblèmes, tout fut mis en œuvre, rapportent les annalistes. Du Pont des Arches, brillamment éclairé, le prince put contempler les nouvelles lanternes qu'on allumait tous les soirs, le nouveau quai de la Batte, avec allée d'arbres et balustrade en fer. Au pont d'Avroy, aussi paré en fête, il trouva un quai avec embarcadère pour la barque de Huy. Poursuivant sa promenade, il admira les belles allées du quai Saint-Léonard, une fontaine publique à l'entrée du faubourg Saint-Laurent. Les fondations de l'Hôtel de Ville continuaient la série des embellissements effectués par la commune durant une douloureuse période.

Plus somptueuse encore fut la réception dans Liège de Pierre le Grand, qui arriva en remontant la Meuse le long du beau quai d'Avroy, devenu une superbe promenade. Une flottille portant les délégués de la ville, des trompettes, timbaliers, joueurs de hautbois, sonneurs de cor de chasse, instrumentistes de tout genre, escortait la barque du tsar. Détonations de boîtes d'artifice, salves de canons, fanfares, saluèrent le débarquement aux Augustins. Trabans, archers et heiduques

(1) *La Justification de Messieurs les princes, etc.* Bruxelles 1650. P. 30.

ouvraient le cortège. Plusieurs carrosses à six chevaux, appartenant au prince-évêque, amenaient les gentilshommes moscovites accompagnant le souverain. Dans la voiture d'apparat, attelée de huit chevaux, le tsar, auquel un délégué de l'évêque donnait la droite; vis-à-vis, le prince Kourakine et un général russe. La compagnie des gardes du corps, avec trompettes et timbales, commandée par le comte d'Argenteau, entourait l'équipage portant l'empereur. Puis venaient les carrosses des bourgmestres, des députés du conseil, et, ajoute le *Recueil héraldique*, de quantité de personnes de la première distinction. Tout ce monde arriva au Palais par le Vinave d'Ile. Un magnifique repas, où figuraient une superbe vaisselle et toutes les recherches du luxe, attendait les invités. Le soir, souper splendide à l'hôtel de Lorraine, sur la place Verte, où Pierre le Grand voulut loger dans le riche mobilier préparé par le magistrat, bien qu'on lui eût disposé des appartements au Palais. Pendant le souper, musique exquise, feux d'artifice faisant croire à la clarté du jour, illumination de la ville, avec représentation lumineuse des armoiries de l'hôte que Liège ne pouvait fêter que durant un jour. En partant le lendemain pour Spa, le tsar, qui avait admiré la Cité, « emportoit le vin d'honneur traditionnel, fort satisfait, dit la chronique, des honneurs qu'il avoit reçus ».

Tandis que Liège se modernisait, créait des promenades ombragées au bord de la Meuse, abattait bon nombre d'antiques arceaux rétrécissant les rues, démolissait, sur la chaussée des Prez, malgré les protestations des Liégeois, la tour voûtée de Saint-Nicolas pour reconstruire un clocher respectant l'alignement, les conséquences du traité d'Utrecht, précisées pour les États de l'Empire, par les traités de Rastadt et de Bade, effacèrent la neutralité du pays. Aux injonctions menaçantes des conseillers de l'empereur Charles VI, Joseph-Clément de Bavière signa la *rétrocession* au cercle de Westphalie : incorporation plus stricte de sa principauté dans l'empire germanique, devenu autrichien, séparé de la couronne d'Espagne et des Indes.

Après le règne de Georges-Louis de Berg, sévère réformateur de la discipline ecclésiastique, reconstruteur du château de Seraing, son séjour favori, Jean-Théodore de Bavière, évêque de Ratisbonne, de Freisinghem, cardinal, rendit à la cour liégeoise son faste élégant. Les *appartements* (réceptions) du Palais, réunissaient une foule luxueuse. A certaine fête costumée, dames et gentilshommes portaient tous de riches ajustements aux couleurs du prince : bleu et blanc (1752). L'électeur de Bavière dit au prince de Liège, son oncle : « Votre cour, monseigneur, est plus brillante que la mienne. »

Héraldique et titres nobiliaires faisaient fureur. Les bourgeois opulents cherchaient à s'en parer, laissant le peuple dauber certains titres concédés par un dignitaire de la cour de Bavière, lequel, en vertu d'une délégation discutée,

créait chevaliers, barons et comtes, que la causticité liégeoise qualifiait de *nobles aux carolus d'or* (1). Le prince d'Oultremont, dont Liège acclama l'élection, occasion de railleuses *pasqueyes*, d'emblèmes sarcastiques contre les partisans d'un étranger au pays, exigea des quartiers de noblesse pour la participation à l'État noble (2). Enfin, Liège trouva, en Velbruck, un souverain éclairé, tolérant, populaire, ami du progrès. Les idées qui agitaient l'Europe et allaient transformer l'état social, rencontrèrent au Palais un écho sympathique. Fondation de nombreuses écoles gratuites pour filles et garçons, création du *Grand Collège* substitué à l'enseignement des Jésuites alors supprimés, cours professionnels et théoriques, réouverture de la bibliothèque publique, émanèrent du prince et de la magistrature communale, unis pour vulgariser le savoir. Les embellissements de la Cité se poursuivirent avec la même entente. On adopta des plans d'ensemble, on créa des percées hygiéniques et commodes (3).

Quelques demeures des riches Liégeois d'alors ont échappé, plus ou moins complètement, aux démolitions et aux reconstructions. La haute valeur du terrain dans l'enceinte de la ville cernée de collines, a généralement transformé, en maisons dites *de rapport*, en magasins, en boutiques, en bazars modernes, les anciens hôtels de seigneurs et de patriciens dont les noms se lisent dans l'histoire émouvante de la Cité. Ça et là, sur le mont Saint-Martin, l'antique Publémont; dans les rues Hors-Château et Féronstrée; dans le voisinage de l'ancienne Cathédrale ou des collégiales jadis opulentes; le chercheur retrouve de ces bâtisses privées, parées de la riche ornementation créée par les habiles artistes industriels au labeur intelligent desquels Liège dut grande partie de son renom séculaire. Une vaste cour, au fond de laquelle une fontaine grandiose déversait largement l'eau limpide des célèbres *araines*, dans une vasque sculptée, annonçait l'opulence du logis, précédé de petits parterres de fleurs. Dès qu'on avait franchi l'entrée, conçue par l'architecte selon le goût de l'époque, digne du nom et de la richesse du propriétaire, un large escalier, à balustrade d'appui en fer finement ouvré, conduisait aux appartements de l'étage. Du rez-de-chaussée au delà du hall, pavé en carreaux de marbre, on montait dans les salles du haut, éclairées par de larges fenêtres à petites vitres, souvent égayées de sujets peints, d'armoiries, du nom *du maître de céans*. Les murs, au-dessus de lambris en bois sculpté, étalaient des tapisseries de haute et basse lisse, souvent relevées de fils d'or et d'argent, encadrées dans de fines moulures, ou des cordouaneries bosselées, colorées et richement dorées. Hautes cheminées, sculptées ou mou-

(1) GÉRARD. *Histoire de la législation nobiliaire en Belgique*. Bruxelles 1846. T. I, p. 230.

(2) *Liste chronologique des édits et ordonnances de la principauté de Liège de 1684 à 1794*. Bruxelles 1851. P. 310.

(3) *Registre aux recès de la Cité*. Manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège.

lurées, en pierre peinte et rehaussée d'enjolivements héraldiques selon les émaux de l'écusson du seigneur; ou bien en marbres de la région; encadraient les âtres, soit en mosaïques de petits cubes en céramique émaillée, soit en étoiles formées de segments mignons et réguliers d'ardoises posées sur tranche. Le fond du foyer s'orne d'une plaque en fonte moulée, à sujet, à devise, accompagnée souvent de petites briques portant les blasons des bourgmestres annuels de Liège, datant le mur dans lequel on les maçonnait. Chenets ouvragés en cuivre, ou hardis landiers en fer forgé, œuvres de luxe et produits utilitaires, toutes les fabrications, régies par les prescriptions détaillées et strictes des *Métiers*, garantissaient la perfection technique du travail, la recherche de l'élégance, la parure du bon goût. Jusqu'aux ustensiles de cuisine, mortiers, aiguières, lampes, salières, *cramas* (crémaillère), tout était soigné, coquet et commode, cherchait à n'offrir que des lignes agréables au regard.

Le travail artistique du bois a toujours occupé, à Liège, grand nombre d'habiles *huchiers*; ils ont légué de véritables chefs-d'œuvre. Entre diverses essences mises à profit, le bois de chêne garde la prédominance. Fouillé avec hardiesse, il a permis, à de vrais artistes de se signaler. Plusieurs ont tenu à signer leurs œuvres, même de dimensions restreintes; d'autres ont transmis leur savoir à leurs fils, formant des générations dont les noms demeurent justement honorés. Nombreuses et variées sont leurs créations. Hautes armoires à sujets taillés d'après la flore du pays, à trophées champêtres. Grandes commodes en goût Renaissance, style Louis XIV, genre rocaille selon les caprices de la mode en faveur. Riches dressoirs, sur corps fermés de vantaux, à tablettes superposées, sous un couronnement de grand style. Horloges grandioses, sur le large cadran en cuivre et étain desquelles, de coquettes aiguilles marquent les heures, d'après les oscillations du long pendule à écusson ouvragé, voyageant derrière la petite vitre d'une gaine enjolivée cachant les lourds poids en cuivre servant de moteur.

Toute l'argenterie, comme les services de table en étain gravé, disposés sur les dressoirs des salles de repas avec la porcelaine et la faïencerie liégeoise, se montrait somptueuse. Large place y était faite aux innombrables et délicieuses fantaisies des verreries du pays : larges corbeilles en séries de petites coquilles soudées au chalumeau, en réseau façonné en treillis; tronc d'arbre à chaque branche transparente duquel se pendait par sa frêle anse un mignon panier destiné aux sucreries; carafes élégantes; verres des types les plus divers, tous coquets, à tige grêle sur large pied en ombilic, surtout les jolis verres *fresés* (grêlés) réservés aux crus les plus haut prisés par les amateurs de vins.

Les visiteurs du Palais du Vieux-Liège, dans l'Exposition Universelle de 1905, ont revu beaucoup de spécimens de ces œuvres anciennes des Liégeois

de jadis. Elles s'affirment si utiles et si artistiques que l'on a entendu, dans l'un des Congrès d'hier, réclamer le rétablissement des vieilles corporations, créant ces chefs-d'œuvre; sans souci des raisons supérieures de la liberté du travailleur moderne, cause réelle de la juste suppression des anciens Métiers, Jurandes, *Gildes*, organisés sous le régime politique antérieur à la grande révolution française de 1789.

Protecteur de l'industrie, Velbruck favorisa les armuriers liégeois; il introduisit la fabrication de l'acier, produit jusqu'alors importé de l'étranger. Des avances, sur la cassette privée du prince, encouragèrent les faïenceries dont les collectionneurs recherchent aujourd'hui les spécimens. Liège, qui possédait bon nombre de gazettes paraissant fréquemment, qui imprima longtemps le *Journal encyclopédique*, posséda le premier journal quotidien de Belgique, la *Feuille sans titre* (1). Depuis un mois seulement, avant l'apparition de la publication liégeoise, Paris imprimait chaque jour une gazette.

Les beaux-arts, cultivés avec succès par tant de Liégeois, devinrent aussi pour Velbruck l'objet des soins intelligents : école gratuite de dessin; académie de peinture, sculpture, architecture, gravure; expositions annuelles, alors sans précédent; association pour le progrès des lettres, sciences, arts.

L'histoire de Liège a inscrit une pléiade de musiciens estimés. Les pompes des cérémonies religieuses, le goût du peuple, développèrent deux courants féconds : maîtrises des églises, chansons populaires. Musique vocale, exécutions instrumentales, compositions de tous genres, traités, signalèrent des noms liégeois. Dès le commencement du x^e siècle, c'est un évêque, Étienne de Phalone, poète, compositeur d'offices, auteur de savantes théories. Au xi^e, Francon est classé parmi les fondateurs et les législateurs de l'art, d'après un écrivain anglais cité par Villenfagne (2). Puis, entre bien d'autres, Gilles Haese (1385), les deux Hayme, Gilles et Gérard (1502-1647), précédèrent Albert Gheine, Léonard Hodimont, Jean Dormal, chantre de Sainte-Croix, Lambert Collin, Pierre Thorette, Henri Dupont.

Une charte de 1534 mentionne une association de musiciens liégeois. L'approbation donnée aux statuts par le prince et le Magistrat de la Cité, constate que l'affiliation comprenait aussi les *cuisiniers*. Pareil rapprochement entre musiciens et amis des plaisirs de la table n'est pas nouveau. D'après Valère-Maxime, les flûtistes qui prenaient part aux cérémonies religieuses de l'antique Rome, honoraient plus encore Bacchus qu'Apollon : on les ramena d'une grève, après un repas où ils avaient perdu toute conscience de leur insurrection. Sans doute plus

(1) CAPITAINE. *Recherches sur les journaux liégeois*. Liège 1850. P. 92.

(2) *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*. Liège 1817. T. II, p. 358.

sobres, les confrères liégeois se réunissaient à Saint-Gilles, au haut de Publémont, à l'ermitage qu'on dit construit au x^e siècle par un ménestrel de Provence, le jongleur Galeran, auquel un ours apprivoisé servait de manœuvre, tandis qu'un singe dressé apportait aussi son concours. Un curieux cortège continua longtemps cette promenade musicale, dont l'origine est attribuée à Notger (1). Le bas clergé de la cathédrale y menait tous les instrumentistes gagés. La foule des gamins liégeois escortait la confrérie, parcourant gaiement la route qui garde le nom de rue de Joie. Pour cette partie de plaisir, les jeunes *crincrins* faisaient résonner des instruments fantaisistes, analogues à ceux qu'emploient aujourd'hui les désopilants *Molons* namurois de la société philanthropique de Moncrabeau.

Liège, qui compte encore tant d'associations chorales, a toujours aimé la musique vocale. Des auteurs inconnus ont laissé au peuple vieux noëls, refrains de circonstance où perce l'esprit frondeur du terroir; innombrables *pasqueyes*, raillant les partis politiques, stigmatisant les ennemis du pays ou de la Cité, célébrant tous les incidents notoires; rondes de *cramignons*. La tradition conserve ces couplets populaires. Parfois, on garde la musique en rajeunissant les paroles. C'est ainsi qu'en 1790, le curé Ramoux rima le chant national liégeois, en adaptant des vers patriotiques, mais peu poétiques, à une vieille chanson : *Binamé sin Lambiet* (Bien aimé saint Lambert), connue depuis plus de cinquante ans (2).

Lorsque le legs d'un Liégeois enrichi à Rome, Lambert Darchis, eut ouvert dans la capitale des beaux-arts un établissement gratuit aux artistes du pays (1696), les musiciens y vinrent en aussi grand nombre que les peintres, les architectes, les sculpteurs, les graveurs. Liège compta plus de musiciens renommés encore que par le passé. Les organistes et compositeurs Hubert Renotte, Denis Raick, Georges Wenick, Léonard Bomard, la famille des Hamal, Simon Leclercq, Thomas Tollé, avaient fait connaître le nom liégeois. Parmi les compositeurs de musique sacrée, Henri Moreau, Lambert Pietkin, Henri Dumont, maître de la chapelle de Louis XIV, Nicolas Renkin, se placèrent au premier rang. Les compositeurs de musique dramatique ne firent point défaut. Avant d'aller briller et mourir en Pologne, Théodore Paque avait fait représenter des opéras en Italie. Antoine Gresnick fit applaudir les siens en Italie, en Angleterre et en France. Le violoniste Chartrain fut plus heureux dans ses compositions instrumentales, fort prisées à Paris, que dans ses œuvres théâtrales.

Dans la famille des Hamal où la science musicale semble héréditaire, comme les talents de peinture chez les parents et alliés de Lombard, ou l'habileté du burin chez les Waldor, un chanoine, maître de chapelle de la

(1) BOVY. *Liège et banlieue*, p. 14; dans le *Supplément aux promenades historiques*. Liège 1841.

(2) SAMUEL. *Airs populaires*. *Patria Belgica*. T. III, p. 827.



GRÉTRY.

cathédrale, auteur d'oratorios et d'autres compositions estimées, mit en musique des pièces de théâtre que l'on qualifierait aujourd'hui d'*opérettes*. Les livrets, en wallon d'il y a plus d'un siècle, étaient fournis par trois gentilshommes, joyeux chanoines qui se réunissaient chez l'un d'eux, le tréfoncier de Harlez. L'enthousiasme des Liégeois pour ces *opéras burlesques* (comiques) où des types caractéristiques parlaient le jargon du marché et des halles, popularisa les refrains du *Ligeoi égayé* (engagé), surtout du *Voyage à Chaudfontaine*, puis de la *Fiess à Hout-si-plou*, enfin des *Ipocontes* (hypocondriaques). La salle de l'Hôtel de Ville s'ouvrit à ces joyeuses représentations (1767), puis on les donna dans un grand salon au-dessus des écoles où avaient enseigné les Jésuites. La foule qui se pressait à ces fêtes, continua le succès des auteurs lorsqu'on transporta leurs œuvres à la *Salle des spectacles*.

Parmi tous les musiciens célèbres de Liège, aucun ne jouit de plus de popularité que le compositeur Grétry (1741-1813). Né pauvre, dans une petite maison du quartier d'Outre-Meuse décorée aujourd'hui d'une plaque de marbre commémorative, aucune épreuve ne manqua à l'enfance de celui qui devait s'immortaliser en créant le véritable opéra-comique. Jugé incapable par son premier professeur, presque assommé par la chute d'une poutre lorsqu'il alla entendre les curieuses *cloches de bois* de Saint-Lambert, Grétry a raconté dans ses *Mémoires*, avec une verve bien wallonne, les nombreux déboires qu'il essuya. Travailleur opiniâtre, il dompta la mauvaise fortune. Il se concilia la protection du tréfoncier de Harlez, le librettiste de Hamal, puis l'appui de Velbruck, et put entreprendre l'exode qui le porta à la célébrité. Bien que résidant loin de Liège, où il ne revint qu'en visiteur passager, la patrie hanta toujours sa pensée. Les triomphes remportés en Italie, puis à Paris, ne lui firent jamais oublier la ville natale. Il y avait laissé une famille adorée, cultivait de solides amitiés, apportait des premiers son obole lors d'un désastre affligeant nos houilleurs, réclamait une école de musique plus encourageante que les leçons reçues par lui aux maîtrises de Saint-Denis et de Saint-Paul, écrivait, dans l'une des dernières lettres tracées par sa main débile : « Je suis toujours Liégeois par le cœur » (1). Liège, de son côté, gardait les yeux fixés sur son glorieux enfant. Par décision officielle du conseil de la Cité, le buste du compositeur, sculpté par le Liégeois Évrard, fut dressé solennellement dans la nouvelle *Salle des spectacles* (1780). Plus tard, un second buste, œuvre de Ruxthiel, autre artiste du pays, servit à John Cockerill, promoteur de l'industrie sidérurgique, pour montrer la perfection des reproductions d'objets d'art en simple fonte de fer (1825). Dès le décès du compositeur qui modula le doux chant : « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* »

(1) VAN HULST. *Grétry*. Liège 1842. P. 68.

Liège — qui conserve un excellent portrait en pied de Grétry, œuvre contemporaine de ses éclatants succès — résolut d'ériger une statue à sa mémoire. La chute de l'Empire, l'arrivée de l'armée des alliés (1814), contraignirent d'ajourner à des temps moins troublés la réalisation de ce projet. Le retour du cœur de Grétry, souvenir que le maestro avait légué à sa ville natale et qui ne fut remis qu'après longs procès, raviva l'idée du monument. Le 19 juin 1842, Liège inaugurerait, avec un enthousiasme unanime, la statue due à M. Joseph Geefs, érigée d'abord en face de la société fondée par Velbruck, puis plus judicieusement placée vis-à-vis du théâtre royal, où les opéras de Grétry comptent encore de fervents et sympathiques admirateurs.

COLLECTION NATIONALE

LIÈGE

ORIGINES, HISTOIRE, MONUMENTS, PROMENADES

PAR

EUGÈNE M. O. DOGNÉE

Nouvelle édition revue et augmentée

Frontispice et lettrines de E. PUTTERT, Ed. DUYCK et A. RONNER
et nombreuses photogravures



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
LES MÉTAMORPHOSES DE LIÈGE.	7

CHAPITRE PREMIER

Traditions gauloises. — Souvenirs romains. — Ambiorix. — Conquête franque. — Légendes catholiques. — Saint Lambert et saint Hubert. — Le Péron	21
--	----

CHAPITRE II

Le monument de Charlemagne. — Paladins et évêques bâtisseurs. — Notger. — Églises Sainte-Croix et Saint-Denis. — Colin-Maillard. — Église Saint-Barthélémy. — Almanach de Mathieu Laensberg	37
---	----

CHAPITRE III

Ponts et chaussées. — Réginald de Bavière. — Quartier de Hongrie. — Les premiers Métiers. — Le vin liégeois. — Tribunal de paix. — Pierre l'Ermite et saint Bernard. — L'empereur de Canossa chez l'évêque de Liège. — Lambert le Bègue. — Hospices des Coquins et de Tire-Bourse.	53
--	----

CHAPITRE IV

Les libertés liégeoises. — Industrie houillère. — Prise de Liège par les Brabançons. — Henri de Dinant. — Les noces de la belle Aigletine. — Franche commune et bons Métiers. — Église Saint-Jacques. — Mal Saint-Martin. — Paix de Fexhe. — Tribunal des XXII.	68
---	----

CHAPITRE V

Jean de Bavière. — Les Vinaves. — Liège et Bourgogne. — Sac de Liège. — L'ex-voto du Téméraire. — Arts industriels. — L'armurerie liégeoise. — Le Sanglier des Ardennes. — Neutralité	80
---	----

CHAPITRE VI

	PAGES
Liège et l'Empire. — Érard de la Marck. — Le Palais. — Les portes de la Cité. — Église Saint-Martin. — Les Liégeois. — Visites impériales et royales	90

CHAPITRE VII

Les princes bavarois. — Mont-de-piété. — Chiroux et Grignoux. — Fontaine Saint-Jean-Baptiste. — HACELDAMA et Male gouverne. — Bombardement. — Hôtel de Ville. — Pierre le Grand à Liège. — L'évêque-Mécène. — Les musiciens liégeois. — Grétry.	105
---	-----

CHAPITRE VIII

Révolution de 1789. — Invasions françaises. — Département de l'Ourthe. — Cathédrale Saint-Paul. — Le théâtre royal. — Quai Micoud. — Hubert Goffin. — Les Baskirs.	130
--	-----

CHAPITRE IX

Liège sous les Pays-Bas. — Les botresses. — Université. — Les peintres liégeois. — Conservatoire. — Projets de dérivation	148
---	-----

CHAPITRE X

Liège en 1830. — La ville moderne. — Vapeur et gaz. — Les gares. — Les nouveaux ponts. — Parc public. — Palais provincial.	156
--	-----

CHAPITRE XI

Liège actuelle. — Électricité. — Instruction. — Exposition de 1905. — Promenades.	168
---	-----